

Zeitschrift:	Mobile: la revue d'éducation physique et de sport. Cahier pratique
Herausgeber:	Office fédéral du sport
Band:	3 (2001)
Heft:	3
 Artikel:	Le cahier pratique dans le cahier pratique : activités en plein air en toute sécurité!
Autor:	Ciccozzi, Gianlorenzo
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-998838

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

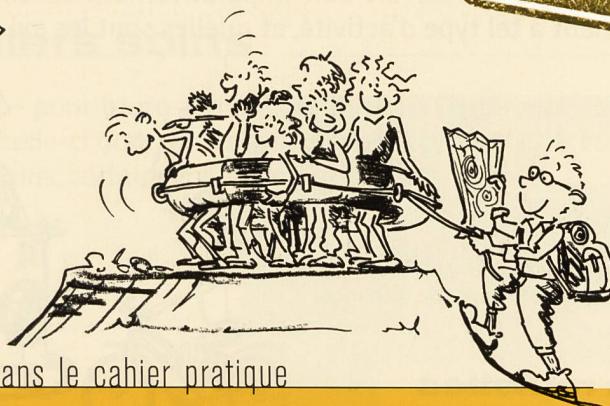
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le cahier pratique dans le cahier pratique

Vademecum “Activités en plein air”

Activités en plein air en toute sécurité!

Ce fil rouge s'entend comme complément aux divers exercices proposés dans le cahier pratique et, plus généralement, à tous les articles de ce numéro de «mobile» consacré aux sports de plein air. Sorte de vademecum, il rassemble toute une série de conseils pratiques destinés à l'organisation d'activités à ciel ouvert. Un cahier pratique dans le cahier pratique...

Texte: Gianlorenzo Ciccozzi
Dessins: Leo Kühne

Plus difficiles à organiser qu'un enseignement en salle, les activités en plein air astreignent davantage l'enseignant à une discipline. En présence de nouveaux éléments, confronté parfois à des difficultés majeures, il assumera une responsabilité d'autant plus grande.

Pour qu'une telle journée se déroule sans incidents et que la sécurité soit garantie à tout moment, il convient de rappeler certains points...

Spécificités des activités en plein air

- L'environnement, plus vaste, ne va pas sans poser de problèmes. La difficulté majeure réside dans la nécessité de toujours garder le groupe sous contrôle, d'anticiper les multiples situations susceptibles de distraire les jeunes et de reconnaître les éventuels dangers.
- Le respect de certaines règles s'impose: par exemple dans des endroits publics tels que piscines, plages, forêts, routes, chemins pédestres, terrains de jeu, voire dans la nature en général. Sans oublier qu'il est impé-

ratif de respecter les plantes et les animaux et de ne pas détériorer la nature (vandalisme) ou laisser traîner des détritus.

- Plus l'environnement est inhabituel et inexploré, plus il comporte de dangers. Un torrent de montagne, un chemin escarpé ou une branche d'arbre qui ploie peuvent ainsi parfois venir gâcher une excursion en quelques minutes.
- Toute activité en plein air requiert un surcroît d'attention notamment lorsqu'elle implique l'utilisation de routes – même peu fréquentées. Qu'il s'agisse du chemin emprunté pour se rendre au terrain de sport, ou pour en revenir, ou d'une excursion à vélo, l'enseignant redoublera donc d'attention.
- Les dangers liés au brouillard ou à une mauvaise visibilité sont accentués lors de déplacements en groupes. Des vêtements réfléchissants, une discipline de fer et une lampe de poche de signalisation (rouge/vert) – par groupes de 5 ou 6 participants – permettent d'éviter nombre de fâcheux incidents.
- Certaines activités peuvent nous obliger à constituer de plus petits groupes; le cas échéant, on demandera aux joueurs qui attendent de rester au bord du terrain sans déranger leurs camarades.

Tout commence par une bonne préparation

Rien ne doit être laissé au hasard! Lieux d'hébergement ou itinéraires doivent être planifiés et reconnus sérieusement. Tout danger potentiel doit avoir été envisagé. Le comportement des jeunes étant parfois imprévisible, il convient...

- de choisir un lieu/itinéraire adéquats pour organiser l'activité;
- de planifier minutieusement le parcours (notamment en ville ou sur des routes à forte fréquentation);
- de se représenter mentalement le parcours et l'activité;
- de prévoir des itinéraires de remplacement en cas d'imprévus;
- d'informer à temps les parents des activités prévues (lieu, horaire, points de rencontre, etc.) et de les intégrer, si possible, à la planification et à l'organisation des activités;
- de garantir une possibilité de contact: natel (se renseigner impérativement si il y a un réseau), cabine téléphonique, téléphone chez un particulier;
- d'adapter l'activité à la saison (tombée de la nuit, état du terrain, etc.);
- de prévoir suffisamment de temps de réserve pour d'éventuels incidents en cas de randonnées à pied;
- de donner des instructions précises quant à ce qu'il convient de faire lorsque l'on perd le groupe;
- de compter les participants à l'arrivée et au départ de chaque nouvel endroit;
- de convenir d'un signal d'urgence (par exemple, coup de corne = interruption du jeu).

A chaque activité son équipement

Toute personne qui organise des activités à ciel ouvert doit impérativement savoir quel équipement et matériel conviennent à tel type d'activité, et quelles sont les exigences à satisfaire:

Excursions à vélo

- Bicyclette en état de marche
- Trousse de réparation et outils adéquats
- Règles de la circulation routière (savoir rouler en groupes)
- Vêtements adéquats (à fibres transpirantes ou vêtements de rechange)
- Coupe-vent pour les longues descentes

Excursions à patins à roulettes

- Patins en parfait état
- Roulements à billes et freins contrôlés
- Casque obligatoire (le porter et le fixer correctement)
- Coudières, protège-poignets et genouillères
- Maîtrise d'une technique de chute
- Entraînement et automatisation des techniques de freinage
- Maîtrise d'une technique de skating (surtout avec les plus faibles)

Randonnées à pied

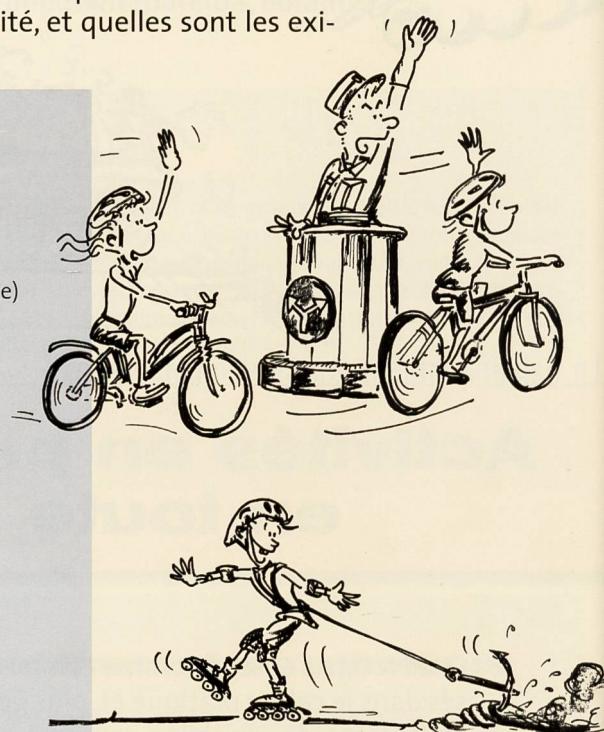
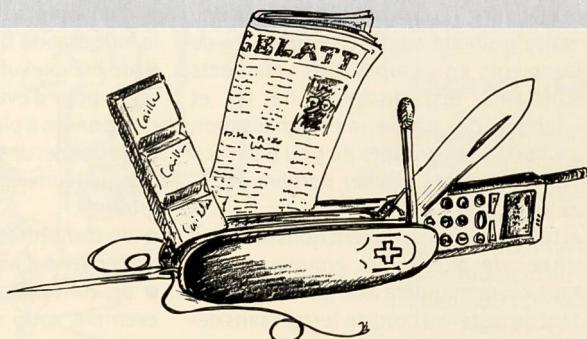
- Chaussures adéquates et confortables (doivent soutenir le pied)
- Petit sac à dos (poids inférieur ou égal à 20% du poids de la personne!)
- En-cas, pique-nique
- Imperméable
- Vêtements adéquats (éventuellement vêtements de rechange)
- Vêtements chauds si nécessaire (polaire, etc.)
- Bâtons (éventuellement pratiques dans les descentes)

Utile en tout temps!

En cas d'imprévu ou de petit en-cas :

- Couteau de poche
- Allumettes/journaux
- Fil et aiguille
- Fruits secs, chocolat, sucre de canne, tranches de pommes séchées (légers à transporter; apport idéal en sucre en cas de baisse rapide de la performance)
- Sacs en plastique

Attention: Ces check-lists ne se veulent en aucun cas exhaustives et sont amenées à être complétées par les participants sur la base des expériences faites!



Qui sont les participants?

Ce genre d'activités (sportives) doivent bien entendu être adaptées au niveau des participants. Que savons-nous d'eux?

- Capacités techniques: Les participants savent-ils faire du vélo, marcher en montagne, nager?
- Condition physique: Combien de temps peuvent-ils tenir?
- Alimentation: Certains participants sont-ils asservis à un régime particulier (pour des raisons de santé – diabète – ou religieuses)?
- Médicaments: L'un des participants doit-il prendre des médicaments?
- Allergies: Les remèdes adéquats ont-ils été prévus?
- Peurs/angoisses: L'un des participants souffre-t-il de claustrophobie, du vertige, etc.?

Vademecum “Activités en plein air”

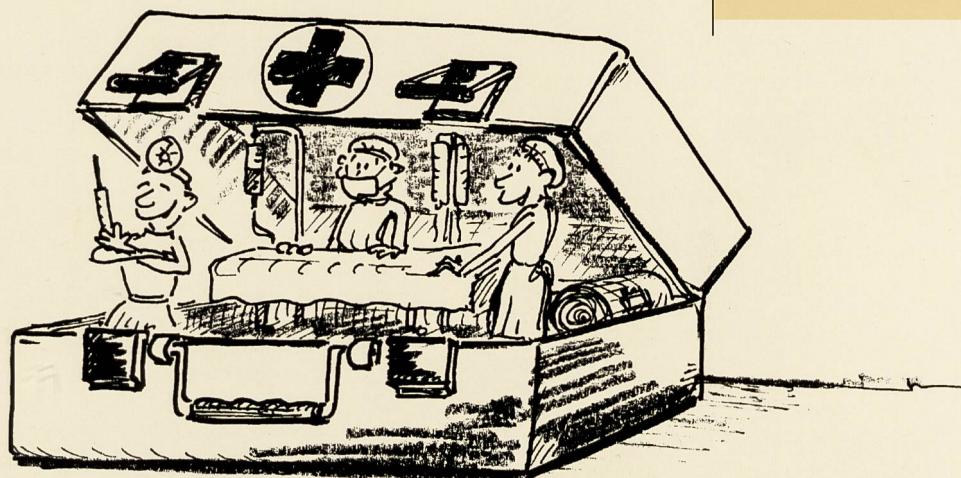
Premiers soins

Il convient – pour toute activité organisée à l’extérieur – de prévoir une pharmacie de poche; celle-ci doit comporter, outre les produits nécessaires pour dispenser les premiers soins, certains médicaments usuels.

Voici une liste plus précise non exhaustive:

- Sparadraps
- Compresses
- Bandages
- Désinfectant
- Pommade contre les piqûres d’insectes ou les brûlures superficielles
- Pommade contre les traumatismes
- Succédané de glace «cold packs» (en l’absence d’eau froide)
- Triangle
- Ciseaux
- Pince à épiler
- Garrot en cas d’hémorragie
- Couverture de survie en aluminium
- Epingle à nourrice
- Fil et aiguille (en cas d’ampoules; idéale également pour retirer les épines)
- Selon l’endroit: sérum contre les morsures de serpents, etc.

Remarque: Tout cela est bien entendu inutile si le ou la responsable ne sait pas administrer les premiers soins.



Avant l’activité

- délimiter clairement le terrain de jeu (lorsque l’on reste sur place), procéder éventuellement à une reconnaissance avec tout le groupe;
- convenir de points de rencontre (en chemin);
- constituer de plus petits groupes et les placer sous la responsabilité de différentes personnes;
- définir avec précision le déroulement des activités (début, «au plus tard», etc.);
- prévoir le matériel de jeu;
- planifier une phase d’échauffement ou de mise en train avant des activités très intenses;
- rappeler, si nécessaire, qu’il convient d’adopter à tout moment un comportement juste et responsable à l’égard de la nature et des tiers et qu’il est notamment interdit de traverser des champs labourés, de voler des fruits, de cueillir des fleurs protégées, de faire peur aux animaux, de pénétrer sur des propriétés privées.

Pendant l’activité

- ne jamais perdre les autres de vue (au minimum les entendre);
- ne jamais s’éloigner seul du groupe;
- manger régulièrement et léger (éviter les aliments riches);
- boire suffisamment (thé, eau, jus de fruits ralenti avec de l’eau).

Après l’activité

- se changer après avoir transpiré et ne pas laisser traîner de déchets;
- se rassembler pour une phase de retour au calme et de décontraction.

mobile Cahier pratique

Coup d'œil au ciel

Le temps joue un rôle déterminant dans toutes les activités organisées à ciel ouvert. Raison pour laquelle, il convient de scruter le ciel attentivement.

Si les dictions de nos paysans se réalisent parfois, il est toutefois vivement conseillé...

- de regarder les prévisions météorologiques;
- de consulter – en deuxième lieu – les services locaux et régionaux;
- d'observer la situation sur place et, surtout, de faire preuve de bon sens.

Certains signes du ciel permettent parfois (sans garantie aucune) de prévoir le temps:

- un ciel rouge le matin est souvent annonciateur d'une perturbation venant de l'est au cours de la journée;
- des bancs de nébulosité qui s'évaporent rapidement sont souvent synonymes d'un temps stable; alors que s'ils stagnent, il y a de fortes chances que le temps se détériore.

Quel que soit le cas de figure, les participants doivent disposer d'un équipement efficace contre le mauvais temps. Si le temps est incertain, notamment, et que l'on décide de passer quand même la journée dehors, mieux vaudra alors prévoir des sous-vêtements de rechange.



Informations utiles

Pour de plus amples informations sur le thème de la sécurité lors d'activités extérieures, veuillez vous adresser auprès des institutions suivantes:



OFspo

Plusieurs manuels J+S traitent en détail des aspects de la sécurité: Sport de camp/Trekking, Sports équestres, Cyclisme, Planche à voile, Alpinisme/excursions à skis, Canoë-kayak, Course d'orientation, Ski/snowboard, Ski de fond.
Commande des documents: OFspo, documentation J+S, 2532 Macolin. Tél. 032/327 64 04, e-mail: elisabeth.ischi@baspo.admin.ch, Internet: www.baspo.ch



bpa

Le bureau de prévention des accidents (bpa) publie une série de documents destinés plus particulièrement aux écoles.
Commande des documents Safety Tools en question: bpa, Laupenstrasse 11, case postale, 3001 Berne. Tél. 031/390 22 22, fax 031/390 22 30, Internet: www.bfu.ch.

Suva

La caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents met à disposition une série de documents utiles en matière de sécurité.
Commande des documents: Suva, case postale, 6002 Lucerne. Tél. 041/419 51 11, fax 041/ 419 59 17, Internet: www.suva.ch